Agreement on the Conservation of Cetaceans of the Black Sea, Mediterranean Sea and contiguous Atlantic area, concluded under the auspices of the Convention on the Conservation of Migratory Species of Wild Animals (CMS)

Accord sur la Conservation des Cétacés de la Mer Noire, de la Méditerranée et de la zone Atlantique adjacente, conclu sous l'égide de la Convention sur la Conservation des Espèces Migratrices appartenant à la Faune Sauvage (CMS)



Septième Réunion des Parties à l'ACCOBAMS

Istanbul, République de Turquie, 5 - 8 novembre 2019

25/10/2019 Français Original : Anglais ACCOBAMS-MOP7/2019/Doc 14

POUR LA MER NOIRE INCLUANT LES ACTIVITES DES PAYS NON PARTIES

RAPPORT DE L'UNITE DE COORDINATION SOUS-REGIONALE POUR LA MER NOIRE INCLUANT LES ACTIVITES DES PAYS NON PARTIES

PROGRAMME DE TRAVAIL 2017-2019

GESTION DE L'ACCORD (MA)	3
INFORMATION ET COMMUNICATION	3
Etablir une communication régulière	3
IMPLICATION DES TOUS LES ACTEURS CLES	5
Renforcer l'implication de tous les acteurs clés dans le cadre des activités de l'ACCOBAMS	5
ASSURER DES FINANCEMENTS APPROPRIÉS NOTAMMENT POUR LES ACTIVITÉS DE CONSERVATION DES CI	ÉTACÉS7
Nouvelles possibilités de financement	7
MISE EN OEUVRE ET RESPECT DES DISPOSITIONS DE L'ACCOBAMS	8
Accroître le degré de mise en œuvre et de respect des Résolutions de l'ACCOBAMS	8
Renforcer le suivi des progrès accomplis	8
EXTENSION DE L'ACCOBAMS	8
Assurer la mise en œuvre des normes de l'ACCOBAMS en matière de conservation des cétacés dans	les zones
adjacentes	8
ACTIONS DE CONSERVATION (CA)	9
AMELIORER LES CONNAISSANCES SUR L'ETAT DE CONSERVATION DES CÉTACÉS	9
Estimation des populations de cétacés et distribution	9
Structure des populations	10
Suivi de l'état des cétacés	10
RÉDUIRE LES PRESSIONS HUMAINES SUR LES CÉTACÉS, EN PARTICULIER CELLES PROVOQUÉES PAR LES C	APTURES
ACCIDENTELLES, LA DÉGRADATION ET LA PERTE D'HABITATS (POLLUTION)	12
Interactions avec les pêcheries	12
Bruit d'origine anthropique	13
Collisions avec les navires	15
Observation des cétacés	16
Débris Marins	18
Changement climatique	19
Plans de conservation des espèces	19
Questions liées à la captivité	21
Pollution chimique et biologique	21
RENFORCER LA SENSIBILISATION DU PUBLIC POUR LES CETACES	22
Sensibilisation du public	22
AMELIORER LES CAPACITES DES ORGANISATIONS ET DES EXPERTS NATIONAUX	24
Réseaux d'échouages fonctionnels et réponses aux situations d'urgence	24
Capacité à utiliser la photo identification des cétacés et à entreprendre des prospections aériennes	25
Renforcement des capacités sur d'autres questions concernant la conservation des cétacés	
Conservation des cétacés et programmes d'études supérieures	26
AMELIORER L'EFFICACITE DE LA CONSERVATION DES HABITATS CRITIQUES DES CETACES	27
Aires protégées pour les cétacés	27

GESTION DE L'ACCORD (MA)

MA 1	INFORMATION ET COMMUNICATION
MA 1 a	Etablir une communication régulière

Résolutions Pertinentes : -

Action dans le programme de travail 2017-2019	Résultats attendus dans le programme de travail 2017-2019	Réalisation du programme de travail 2017-2019	Etat de Réalisation ¹
1- Maintenir une communication régulière pour informer des activités en cours, des possibilités de coopération, des appels à propositions pour des projets et toute autre information pertinente	Liste de diffusion par email active (échange régulier de l'information)	Communication régulière sur les activités planifiées et en cours, invitation aux réunions pertinentes du BSC, participation aux appels à propositions pertinents et partage de toutes les informations pertinentes entre les Secrétariats. Le Secrétariat Permanent de la BSC a rejoint le projet CeNoBS, Comité Consultatif	En cours de réalisation
2- Maintenir et mettre à jour régulièrement NETCCOBAMS , y compris les informations relatives aux experts et les scientifiques qui opèrent dans la région pour la conservation des cétacés			Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire
3- Poursuivre l'organisation d'ateliers régionaux avec la participation des représentants des Pays Parties et de représentants du Comité Scientifique	Ateliers régionaux organisés en 2018		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire
4- Continuer à organiser des Conférences biennales pour les Pays du Sud de la Méditerranée	Conférence biennale organisée en 2017		Non pertinent pour l'Unité de Coordination

¹ Réalisé, Partiellement Réalisé / en cours de réalisation, Non Réalisé, Non pertinent

			Sous Régionale pour la mer Noire
5- Mettre à jour régulièrement le site internet de l'ACCOBAMS , et les bulletins FINS / les lier avec les bulletins de la mer Noire	Informations nouvelles et précises, disponibles sur le site internet Bulletins FINS régulièrement publiés	Améliorer les connaissances sur les populations de cétacés de la mer Noire (article dans le bulletin d'information annuel du projet MERCES du projet UE Horizon 2020 (sur la restauration des écosystèmes http://www.merces-project.eu/sites/default/files/MERCES_BusinessNewsletter_03_LQ.pdf) Programme TV sur ACCOBAMS (en turc) https://youtu.be/uKo7gQCWjBk Article dans le journal turc http://m.milliyet.com.tr/gozumuze-ilk-carpan-cop-yiginlari//	

MA 2	IMPLICATION DES TOUS LES ACTEURS CLES
MA 2 a	Renforcer l'implication de tous les acteurs clés dans le cadre des activités de l'ACCOBAMS

Résolutions Pertinentes : 2.2/2.30/3.8/4.8/4.20

Action dans le programme de travail 2017- 2019	Résultats attendus dans le programme de travail 2017-2019	Réalisation du programme de travail 2017-2019	Etat de Réalisation
1- Renforcer les Partenariats existants : la CIESM, l'UICN, la CGPM, l'OMI, la CMS et les Accords pertinents de la CMS tels que l'ASCOBANS, la Convention de Barcelone, le CAR/ASP, la Commission pour la mer Noire, la CBI, la Stratégie sur la Biodiversité de l'UE, les stratégies pour le milieu marin dans la zone de l'ACCOBAMS (DCSMM²), la Stratégie de la CBD, le PAS BIO, l'ECS, l'Accord Pelagos, les ONG internationales, régionales et locales	 Activités / Projets conjoints avec les organisations pertinentes Groupes de travail conjoints sur des problématiques particulières Réunions régulières des Secrétariats pertinents Activités de conservation des cétacés prises en compte dans tous les documents stratégiques régionaux, comme dans le rapport sur l'état environnemental de mer Noire Communication /réunions régulières avec les représentants des ONG internationales Participation au processus d'élaboration intégrale du Document d'accompagnement du Plan stratégique pour les espèces migratrices 2015-2023 	 Le module " Conservation des cétacés " a été introduit dans les programmes de troisième cycle, un atelier pour les enseignants et les doctorants s'est tenu à l'Université d'Istanbul (Istanbul, Turquie) du 18 au 21 mars 2019. Le Secrétariat Permanent de la BSC a organisé, conjointement avec ACCOBAMS, le 20 mars 2019 un événement de sensibilisation du public sur le cours de Master ACCOBAMS pour la conservation des cétacés en Méditerranée et en mer Noire; L'ACCOBAMS a assuré la traduction du module en langue russe. 	
 2- Renforcer la participation de tous les Pays riverains : Encourager l'adhésion de tous les Etats riverains de l'Accord Développer des activités avec les Pays non-Parties 	Tous les Pays riverains sont Parties à l'ACCOBAMS	La République de Turquie a rejoint l'Accord ACCOBAMS. Des négociations ont eu lieu avec des fonctionnaires de la Fédération de Russie.	

² DCSMM= Directive Cadre "Stratégie pour le Milieu Marin" de l'UE

		L'organisation de coopération économique de la mer Noire (BSEC) a été invitée à coopérer avec l'accord ACCOBAMS.	
		Etude sur l'abondance et la répartition des cétacés dans les eaux russes réalisée en septembre 2019.	
3- Etablir une collaboration officielle avec l'UE, conjointement avec ASCOBANS et, si faisable, avec une assistance de la part de la CMS	 Participation aux forums et Réunions pertinentes Contribution à la détermination et au suivi du BEE (DCSMM) et à l'état de conservation favorable (DH) 		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire
4- Etablir / renforcer les collaborations avec l'OTAN-NURC, OGP, la CIEM et OSPAR	Participation aux forums et Réunions pertinentes Activités conjointes		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire
5- Établir des liens avec d'autres organisations compétentes (EBA, OMT,)			Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire
6- Organiser un atelier des Partenaires	Renforcement des synergies entre les Partenaires et harmonisation des activités		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire

MA 3	ASSURER DES FINANCEMENTS APPROPRIÉS NOTAMMENT POUR LES ACTIVITÉS DE CONSERVATION DES CÉTACÉS				
MA 3 a	Nouvelles possibilités de financement				
Résolutions Pertin	entes : 1.7/ 3.6/ 5.16/5.5				
Action dans le pi	rogramme de travail 2017- 2019	Résultats attendus dans le programme de travail 2017-2019	Réalisation du programme de travail 2017- 2019	Etat de Réalisation	
1- Développer une	e stratégie de financement	Stratégie de financement en particulier pour les projets conjoints			
	el à propositions pour des ar le Fonds Additionnel de C)	Activités de conservation mises en œuvre grâce à des projets financés par le FAC		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire	
3- Encourager le développer des promultilatéraux/tran	ojets	Les propositions de projets sont préparées avec l'aide des organes de l'ACCOBAMS	Les institutions de la mer Noire ont participé à l'appel à propositions de projets financés par le Fonds Additionnel de Conservation de l'ACCOBAMS Le Secrétariat Permanent de la BSC a participé à l'appel à propositions visant à soutenir la mise en œuvre de la Directive-Cadre Stratégie pour le Milieu Marin sur la surveillance des cétacés.		

MA 4	MISE EN OEUVRE ET RESPECT DES DISPOSITIONS DE L'ACCOBAMS			
MA 4 a	Accroître le degré de mise en œuvre et de respect des Résolutions de l'ACCOBAMS Renforcer le suivi des progrès accomplis			
Résolutions Per	rtinentes: 5.4			
Action dans le	e programme de travail 2017- 2019	Résultats attendus dans le programme de travail 2017-2019	Réalisation du programme de travail 2017-2019	Etat de Réalisation
l'ACCOBAMS (in Programme de en œuvre par le	cacité de la Stratégie de ncluant l'évaluation du Travail et du niveau de la mise es Parties des Résolutions our établir le Programme de veau triennat)	L'évaluation à mi-parcours de l'efficacité de la Stratégie de l'ACCOBAMS (y compris l'évaluation du Programme de Travail et l'évaluation de la mise en œuvre de l'ACCOBAMS par les Parties)		
•	s mesures correctives en cas des Résolutions de t d'infractions	Proposition de mesures correctives		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire

MA 5	EXTENSION DE L'ACCOBAMS			
MA 5 a	Assurer la mise en œuvre des normes de l'ACCOBAMS en matière de conservation des cétacés dans les zones adjacentes			
Résolutions Per	Résolutions Pertinentes : A/4.1			
Action dans le programme de travail 2017- 2019		Résultats attendus dans le programme de travail 2017-2019	Réalisation du programme de travail 2017-2019	Etat de Réalisation
Parties de l'ame	a ratification par les Pays endement existant concernant a zone de l'Accord en	L'Amendement est entré en vigueur		

ACTIONS DE CONSERVATION (CA)

CA 1	AMELIORER LES CONNAISSANCES SUR L'ETAT DE CONSERVATION DES CÉTACÉS			
CA 1 a	Estimation des populations de cétacés et distribution			
Résolutions Per	tinentes : 5.9			
Action dans le	n dans le programme de travail 2017- 2019 Résultats attendus dans le programme Réalisation du programme de travail 2017-2019 Etat de Réalisa		Etat de Réalisation ³	
de l'abondance cétacés en mer Noire (basé sur conclusions du	e un suivi exhaustif (survey) et de la distribution des Méditerranée et en mer le survey de 2013 et les rapport final à la DG MARE, en nt la méthode la plus	Distribution et abondance des cétacés dans les différentes parties de mer Méditerranée et en mer Noire, basée sur les résultats du survey.	Une étude complète de l'abondance et de la répartition des cétacés dans la mer Noire a été réalisée par l'ACCOBAMS à l'été 2019.	En cours

³ Réalisé, Partiellement Réalisé / en cours de réalisation, Non Réalisé, Non pertinent

CA 1	AMELIORER LES CONNAISSANCES SUR L'ETAT DE CONSERVATION DES CÉTACÉS			
CA 1 b	Structure des populations			
Résolutions Pe	rtinentes: 4.11			
Action dans le	e programme de travail 2017- 2019	Résultats attendus dans le programme de travail 2017-2019	Réalisation du programme de travail 2017-2019	Etat de Réalisation
	s populations isolées et escription de la population de ces	Caractérisation des sous-populations de Méditerranée, d'Atlantique et / ou de mer Noire Identification des populations isolées		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire
pour une meille banques de tiss les échanges d analyses conjoi 3-Afin de facilit une liste des ba	er les échanges d'échantillons, anques de tissus enregistrées étariat de la CITES devrait être	Echanges d'échantillons facilités pour des analyses conjointes		

CA 1	AMELIORER LES CONNAISSANCES SUR L'ETAT DE CONSERVATION DES CÉTACÉS			
CA 1 c	Suivi de l'état des cétacés			
Résolutions Per	ésolutions Pertinentes : 2.22/ 3.19			
Action dans le programme de travail 2017- 2019		Résultats attendus dans le programme de travail 2017-2019	Réalisation du programme de travail 2017-2019	Etat de Réalisation
cas d'animaux l humaines (com accidentelles, la utilisant les out	ndances de mortalité et les blessés en raison d'activités ame les collisions, les prises a pollution, les épidémies) en cils existants (tel que ase de données de la CBI sur	Rapport sur les tendances de mortalité		

 2- Evaluer l'état de menace selon l'UICN des cétacés dans la zone de l'ACCOBAMS et le mettre à jour régulièrement, et plus particulièrement : Recueillir des informations pour évaluer les espèces ayant le statut "Données insuffisantes » Évaluer les espèces de la région qui n'ont pas été évaluées auparavant (par exemple, le Steno Bredanensis) Considérer les orques dans la zone de l'Accord 	Evaluation de l'état de menace selon l'UICN des cétacés dans la zone de l'ACCOBAMS Mises à jour disponibles sur le site Internet de l'UICN et de l'ACCOBAMS	Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire
3- Préparer des livres rouges pour les cétacés de la zone de l'ACCOBAMS et communiquer avec l'Union Européenne, Se coordonner avec le Livre Rouge de mer Noire	Préparation de Livres Rouge des cétacés	

CA 2 RÉDUIRE LES PRESSIONS HUMAINES SUR LES CÉTACÉS, EN PARTICULIER CELLES PROVOQUÉES PAR LES CELLES PAR LES CELLES PROVOQUÉES PAR LES CELLES PAR LES CELLES PROVOQUÉES PAR LES CELLES PROVOQUÉES PAR LES CELLES PAR		RÉDUIRE LES PRESSIONS HUMAINES SUR LES CÉTACÉS, EN PARTICULIER CELLES PROVOQUÉES PAR LES CAPTURES ACCIDENTELLES, LA DÉGRADATION ET LA PERTE D'HABITATS (POLLUTION)
	CA 2 a	Interactions avec les pêcheries

Résolutions Pertinentes : 2.13/ 2.21/ 2.25/ 3.13/ 4.9

Action dans le programme de travail 2017- 2019	Résultats attendus dans le programme de travail 2017-2019	Réalisation du programme de travail 2017-2019	Etat de Réalisation
1- Evaluer la prise accidentelle et l'impact de la déprédation des cétacés et proposer des mesures d'atténuation à travers le projet conjoint ACCOBAMS/CGPM	Obtenir des données sur les prises accidentelles de cétacés et les impacts de la déprédation dans les zones pilotes de la Méditerranée et des eaux Atlantiques adjacentes ainsi que sur les mesures d'atténuation Contribution à la DCRF de la CGPM	Les prises accidentelles de cétacés sont l'un des indicateurs évalués dans les rapports annuels des Parties contractantes de la BSC.	
2- Evaluer les niveaux de prises accidentelles dans la zone de l'Accord, en relation avec la CGPM et l'UE	 Obtenir des données sur les niveaux de prises accidentelles Contribuer à la DCRF de la CGPM Contribuer à la mise en œuvre de la politique de l'UE 		
3- Etudier la possibilité d'établir des connexions avec le système de rapportage sur les prises accidentelles de l'UE	Contribution à la mise en œuvre de la politique de l'UE		
4- Rechercher les opportunités de financement pour pouvoir aborder les impacts des interactions entre les pêches et les cétacés en mer Noire à travers l'identification de mesures d'atténuation et la préparation d'une stratégie pour la réduction des prises accidentelles de cétacés.	Améliorer la connaissance sur l'interaction des pêches avec les cétacés de mer Noire (Coordonner avec le rapport de mise en œuvre du plan d'action stratégique – RMOPAS) Contribution à la DCRF de la CGPM DCRF		
5- Élaborer un groupe de travail conjoint avec ASCOBANS sur les prises accidentelles et étudier les possibilités d'établir un lien entre cette activité et la « Bycatch Initiative » établie dans le cadre de la CBI	Groupe de travail conjoint avec ASCOBANS sur les prises accidentelles		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire

CA 2	RÉDUIRE LES PRESSIONS HUMAINES SUR LES CÉTACÉS, EN PARTICULIER CELLES PROVOQUÉES PAR LES CAPTURES ACCIDENTELLES, LA DÉGRADATION
	ET LA PERTE D'HABITATS (POLLUTION)
CA 2 b	Bruit d'origine anthropique

Résolutions Pertinentes : 2.16 / 3.10 / 4.17 / 5.15

Action dans le programme de travail 2017- 2019	Résultats attendus dans le programme de travail 2017-2019	Réalisation du programme de travail 2017-2019	Etat de Réalisation
1- Poursuivre l'identification des hotspots d'interaction bruit/cétacés liés aux activités anthropiques dans la zone de l'ACCOBAMS	Vue d'ensemble des « hotspots » de bruit (Phase II III)		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire
2- Suivre toutes les activités incluant une composante bruit dans la région, à travers le développement d'une base de données commune ACCOBAMS	 Bilan (s) des activités approuvées incluant une composante bruit impulsif Bases de données nationales de bruit Base de données ACCOBAMS commune 		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire
3- Développer un projet régional visant à mettre en place un suivi du bruit sous-marin, en particulier dans les habitats critiques et les hotspots d'interactions	Projet régional		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire
4- Développer et mettre à jour des Lignes Directrices plus détaillées pour atténuer les impacts du bruit anthropique (en utilisant les Lignes Directrices existantes de la Res 4.17) et mettre à jour le guide pour les Parties sur l'utilisation des mesures d'atténuation	Guide sur l'utilisation des mesures d'atténuation actualisé		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire
5- Evaluer la faisabilité de développer des Lignes Directrices pour une procédure de révision des EIE	Evaluation de la faisabilité de développer des Lignes Directrices pour une procédure de révision des EIE		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire

6- Développer des coopérations sur la question du bruit avec d'autres Organisations internationales telles que la famille CMS, l'UE, OSPAR, la CIEM, la Convention de Barcelone, la Commission de la mer Noire, la CDB, la CBI, l'OTAN et avec les ONG internationales pertinentes	Activités conjointes Réunions Atelier	Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire
7- Développer un certificat ou délivrer une certification aux centres de formation existants de MMO ⁴ et encourager les Points Focaux à rendre obligatoire l'utilisation des MMO dans leurs Pays (dans le cadre des mesures de la DCSMM pour les pays de l'UE, par exemple / du processus EcAP)	Certification MMO	Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire
8- Soutenir la finalisation des Lignes Directrices de la CMS « Guidelines on Environmental Impact Assessments for Marine Noise-generating Activities », encourager leur adoption à la COP12 de la CMS	Mise en œuvre des Lignes Directrices de la CMS « Guidelines on Environmental Impact Assessments for Marine Noise-generating Activities »	Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire
9- Mettre en œuvre les Lignes directrices de la CMS Lignes Directrices de la CMS « Guidelines on Environmental Impact Assessments for Marine Noise-generating Activities »		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire

⁴ MMO : acronyme anglais Marine Mammals Observer

CA 2 RÉDUIRE LES PRESSIONS HUMAINES SUR LES CÉTACÉS, EN PARTICULIER CELLES PROVOQUÉES PAR LES CAPTURES ACCIDENTELLE ET LA PERTE D'HABITATS (POLLUTION)	
CA 2 c	Collisions avec les navires

Résolutions Pertinentes : 5.11

Resolutions i citilicites . S.11			
Action dans le programme de travail 2017- 2019	Résultats attendus dans le programme de travail 2017-2019	Réalisation du programme de travail 2017-2019	Etat de Réalisation
1- Continuer de surveiller les zones à haut risque de collision entre les cétacés avec les navires dans la mer Méditerranée	Bilan des zones à haut risque de collision		
2- Proposer et faciliter la mise en œuvre de mesures d'atténuation de l'OMI ou de	Nouveaux fichiers dans NETCCOBAMS		
mesures nationales (ZMPV, disposition de séparation du trafic : TSS, zone à éviter : ATBA) dans des zones sélectionnées	Mesures de l'OMI ou mesures nationales mises en place		
3- Promouvoir l'usage de mesures d'atténuation pour les compagnies de navigation de la région (restriction de vitesse, zones interdites), en particulier dans les Habitats Critiques pour les Cétacés	Les bateaux / navires fréquentant les aires habitées par de grandes baleines utilisent REPCET ou d'autres systèmes		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire
4- Encourager l'utilisation d'outils comme REPCET dans la zone pilote de l'Accord Pelagos afin de faciliter les tests statistiques du système	REPCET testé statistiquement		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire
5- Évaluer la pertinence et la faisabilité d'un certificat "Navigation sans risque de collision pour les baleines " pour les compagnies maritimes	Décision sur la pertinence d'un certificat "Navigation sans risque de collision pour les baleines " pour les compagnies maritimes		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire
6- Faciliter et encourager les rapports à la base de données de la CBI sur les blessures et mortalités liées aux collisions, et encourager les retours de la base de données	Protocole pour l'étude et la documentation des blessures et des mortalités		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire

CA 2	RÉDUIRE LES PRESSIONS HUMAINES SUR LES CÉTACÉS, EN PARTICULIER CELLES PROVOQUÉES PAR LES CAPTURES ACCIDENTELLES, LA DÉGRADATION ET LA PERTE D'HABITATS (POLLUTION)
CA 2 d	Observation des cétacés

Résolutions Pertinentes : 3.23/4.7/5.10

Action dans le programme de travail 2017- 2019	Résultats attendus dans le programme de travail 2017-2019	Réalisation du programme de travail 2017-2019	Etat de Réalisation
1- Promouvoir l'utilisation du label « High Quality whale watching » pour l'observation des cétacés, incluant l'organisation de formation pour les opérateurs	Campagne de sensibilisation pour adopter et à établir le certificat HQWW® Les Etats Parties ayant d'intenses activités de whale watching utilisent le certificat		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire
2 - Fournir une définition des différents types d'opérateurs de whale watching (commercial, de recherche, autres)	Définition des différents types d'opérateurs de whale watching		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire
3- Tester (i) les Lignes Directrices pour des programmes de suivi visant à maximiser les chances de détecter les potentiels impacts négatifs des activités de whale watching sur les individus et les populations de cétacés (ii) la procédure commune de collecte de données dans certaines régions pilotes qui représentent différents types d'opérations de whale watching (par exemple, l'aire de l'Accord Pelagos, le détroit de Gibraltar, et au sud du Portugal).	« Lignes Directrices pour des programmes de suivi visant à maximiser les chances de détecter les potentiels impacts négatifs des activités de whale watching sur les individus et populations de cétacés » testées Procédure commune de collecte de données testée		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire
4- Utiliser (i) les Lignes Directrices pour des programmes de suivi visant à maximiser les chances de détecter les potentiels impacts négatifs des activités de whale watching sur les individus et populations de cétacés	« Lignes Directrices pour des programmes de suivi visant à maximiser les chances de détecter les potentiels impacts négatifs des activités de whale watching sur les individus et		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire

(ii) la procédure commune de collecte de données	populations de cétacés » utilisées par les Parties	
	Procédure commune de collecte de données utilisée par les Parties	
5- Compiler les informations recueillies auprès des compagnies de whale watching à travers le formulaire de collecte de données annexées à la Résolution [6.20]	Champ spécifique créé sur NETCCOBAMS pour compiler les informations recueillies auprès des compagnies de whale watching	Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire
6- Réviser, si nécessaire, (i) les Lignes Directrices pour des programmes de suivi visant à maximiser les chances de détecter les potentiels impacts négatifs des activités de whale watching sur les individus et populations de cétacés (ii) la procédure commune de collecte de données et faire un rapport sur ce sujet à la Septième Réunion des Parties	« Lignes Directrices pour des programmes de suivi visant à maximiser les chances de détecter les potentiels impacts négatifs des activités de whale watching sur les individus et populations de cétacés » révisées Procédure commune de collecte de données révisée	Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire
7- Renforcer la collaboration avec les organisations compétentes qui ont des initiatives de whale watching, notamment « le Manuel en ligne » pour whale watching de la CBI (en développement)	Collaboration renforcée avec les organisations compétentes	Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire

CA 2	RÉDUIRE LES PRESSIONS HUMAINES SUR LES CÉTACÉS, EN PARTICULIER CELLES PROVOQUÉES PAR LES CAPTURES ACCIDENTELLES, LA DÉGRADATION ET LA PERTE D'HABITATS (POLLUTION)
CA 2 e	Débris Marins

Résolutions Pertinentes : 4.8

Action dans le programme de travail 2017- 2019	Résultats attendus dans le programme de travail 2017-2019	Réalisation du programme de travail 2017-2019	Etat de Réalisation
1- Evaluer l'impact des "filets fantômes" sur les cétacés dans la zone de l'ACCOBAMS en collaboration avec MedPOL et la CGPM, en mettant l'accent sur la mise au point des méthodes d'élimination	Evaluation de l'impact des filets fantômes sur les cétacés		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire
2- Evaluer l'impact de l'ingestion des sacs plastique, des microplastiques et autres matériaux en plastique par les cétacés, en collaborant avec des initiatives déjà existantes, comme celle de la CBI : synthèses bibliographiques et recommandations du	Evaluation de l'impact des matériaux plastiques sur les cétacés grâce à des synthèses bibliographiques • Accent sur les effets secondaires plus que l'ingestion		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire
Comité Scientifiques	Mesures d'atténuation proposées		
3- Encourager la coopération avec les initiatives régionales en cours sur les débris	Programmes conjoints au niveau de l'Accord	Référence à l'Accord de l'ACCOBAMS dans le Plan d'Action Régional sur la gestion des déchets en mer	
marins	Synergies avec la DCSMM de l'UE	Noire (adopté en octobre 2018)	

CA 2	RÉDUIRE LES PRESSIONS HUMAINES SUR LES CÉTACÉS, EN PARTICULIER CELLES PROVOQUÉES PAR LES CAPTURES ACCIDENTELLES, LA DÉGRADATION ET LA PERTE D'HABITATS (POLLUTION)
CA 2 f	Changement climatique

Résolutions Pertinentes : 4.14

Action dans le programme de travail 2017- 2019	Résultats attendus dans le programme de travail 2017-2019	Réalisation du programme de travail 2017-2019	Etat de Réalisation
1- Identifier les espèces indicatrices, en coopération avec les initiatives existantes, comme celles de l'UE, de la Famille CMS, de la Convention de Barcelone / ECAP, de Commission pour la mer Noire, de la CBI, de l'UICN, de la CGPM, et proposer un système de suivi pour ces espèces	Système de surveillance proposé pour les espèces indicatrices		
2- Coopérer avec le Groupe de Travail pertinent de la CMS afin de participer à ses activités futures	Activités conjointes		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire

CA 2	RÉDUIRE LES PRESSIONS HUMAINES SUR LES CÉTACÉS, EN PARTICULIER CELLES PROVOQUÉES PAR LES CAPTURES ACCIDENTELLES, LA DÉGRADATION ET LA PERTE D'HABITATS (POLLUTION)			
CA 2 g	Plans de conservation des espèces			
Résolutions Per	tinentes : 1.8/ 1.12/ 3.7/ 3.11/	4.6/ 4.13/5.12/ 5.13/ 5.14		
Action dans le programme de travail 2017- 2019		Résultats attendus dans le programme de travail 2017-2019	Réalisation du programme de travail 2017-2019	Etat de Réalisation
des cétacés de	lan régional de conservation a mer Noire (préparé en 2014), n avec les acteurs pertinents	Révision et adoption du plan régional de conservation des cétacés de la mer Noire et mise en œuvre au niveau national par les Pays Parties de mer Noire	L'adoption du Plan de Conservation révisé est en cours.	
2- Terminer le l Grand Dauphin	Plan de Conservation pour le	Scientifiques en charge des Plans de Conservation pertinents identifiés		

3- Préparer le Plan de Conservation pour le rorqual commun, en incluant la recherche des données existantes pour déterminer l'efficacité d'entreprendre un exercice de modélisation spatiale des rorquals communs en Méditerranée afin de le comparer avec les informations sur le trafic maritime 4- Envisager la préparation de plans de conservation régionaux sur la base des plans de conservation et de gestion de la CBI pour : • Le ziphius, • L'orque • Le globicéphale	Plan de Conservation pour le Grand Dauphin finalisé Projets de plans de conservation et de gestion pour : o Le rorqual commun o Le ziphius, o L'orque o Le globicéphale Liste d'autres espèces d'intérêt	
Et identifier d'autres espèces d'intérêt 5- Envisager la mise à jour des Plans de Conservation existants (par exemple celui du dauphin commun) 6- Mettre en œuvre les Plans de Conservation existants (par exemple celui du dauphin commun) 7- Développer ou Réviser les Plans d'Actions	Plans de Conservation existants mis à jour et mis en œuvre Plans d'Actions Nationaux développés/	
Nationaux 8- Mettre en place les Plans d'Actions Nationaux	révisés / principalement mis en œuvre dans la majorité des Parties à l'ACCOBAMS	

CA 2	RÉDUIRE LES PRESSIONS HUMAINES SUR LES CÉTACÉS, EN PARTICULIER CELLES PROVOQUÉES PAR LES CAPTURES ACCIDENTELLES, LA DÉGRADATION ET LA PERTE D'HABITATS (POLLUTION)
CA 2 h	Questions liées à la captivité

Résolutions Pertinentes : 5.14

Action dans le programme de travail 2017- 2019	Résultats attendus dans le programme de travail 2017-2019	Réalisation du programme de travail 2017-2019	Etat de Réalisation
1- Mettre à jour régulièrement l'inventaire des individus de Grands dauphins de mer Noire gardés en captivité	Inventaire des individus de Grands dauphins de mer Noire gardés en captivité mis à jour	L'indicateur "BS grands dauphins gardés en captivité" est inclus dans les paramètres de rapport du Programme de surveillance et d'évaluation de la mer Noire (2017-2022).	
2- Encourager la mise en œuvre des décisions de la CITES, basées sur le projet de Résolution préparé par l'ACCOBAMS sur l'identification de l'origine des cétacés élevés ou détenus en captivité	Identification de l'origine des cétacés élevés ou détenus en captivité		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire
3- Tenir les Parties informées des nouvelles questions de captivité : diffuser le document "Taking of cetaceans and dolphinaria: a legal analysis within the framework of ACCOBAMS" updated with the "quasi dolphinaria" avec la problématique des réintroductions	Documents ACCOBAMS pertinents sur la captivité et la « semi-captivité » largement diffusés		

CA 2	RÉDUIRE LES PRESSIONS HUMAINES SUR LES CÉTACÉS, EN PARTICULIER CELLES PROVOQUÉES PAR LES CAPTURES ACCIDENTELLES, LA DÉGRADATION ET LA PERTE D'HABITATS (POLLUTION)			
CA 2 i		Pollution chimique et biologique		
Résolutions Per	Résolutions Pertinentes : 5.14			
Action dans le programme de travail 2017- 2019 Résultats attendus dans le programme de travail 2017-2019 Réalisation du programme de travail 20		Réalisation du programme de travail 2017-2019	Etat de Réalisation	
sur les cétacés contaminants é	act de la pollution chimique (mettre l'accent sur les emergents et sur la	Évaluation de l'impact de la pollution sur les cétacés dans la zone ACCOBAMS		
comparaison en polluées)	ntre des zones intactes et	Bibliographie sur la pollution chimique et les cétacés mise à jour		

2- Analyser les travaux existants (analyse		
documentaire) et identifier les lacunes	Identification de zones et d'espèces	
3- Proposer des projets de recherche <i>ad hoc</i>	cibles pour des projets <i>ad hoc</i>	
pour des zones et des espèces ciblées		
4- Etudier la possibilité / les conséquences du		
transfert de polluants favorisé via l'ingestion		
de microplastiques		
5- Encourager la coopération internationale		
ou régionale, comme avec le PNUE / PAM, la		
Commission de la mer Noire, la CBI, pour		
l'échantillonnage et les analyses de pollutions		
chimiques		

CA 3	RENFORCER LA SENSIBILISATION DU PUBLIC POUR LES CETACES			
CA 3 a	Sensibilisation du public			
Résolutions Per	rtinentes : 2.23			
Action dans le	programme de travail 2017- 2019	Résultats attendus dans le programme de travail 2017-2019	Réalisation du programme de travail 2017-2019	Etat de Réalisation
ACCOBAMS po sa célébration a	faciliter la journée ur les cétacés et promouvoir annuelle, en lien avec des s pour la conservation de la	Journée ACCOBAMS pour les cétacés célébrée régulièrement dans la zone		
communication futures 3-Promouvoir I	user des outils de n ciblant les générations es activités de l'ACCOBAMS en eaux sociaux (tels que ter,)	Outils de communication distribués aux personnes pertinentes	Les activités de l'ACCOBAMS sont régulièrement promues via les réseaux sociaux de la BSC (Facebook, Twitter, LinkedIn).	
4- Organiser une enquête sur la sensibilisation du public (opinion publique)		Format de l'enquête et instructions Rapport de l'enquête		

5- Promouvoir des actions de conservation pour les cétacés au cours de différentes manifestations au niveau international et national (comme la célébration du « Black Sea day », le Prix ECS / ACCOBAMS pour les Etudiants)	Evénements, expositions, site internet, conférences publiques, matériel de sensibilisation	Des actions de conservation des cétacés sont régulièrement promues lors des célébrations de la Journée internationale de la conservation des cétacés. Journée pour la mer Noire le 31 octobre (films, présentations, etc.)	
6- Mettre en place d'un « Prix pour les Partenaires » pour la sensibilisation du public à la conservation des cétacés	Propositions de projets sélectionnées parmi les Partenaires ACCOBAMS pour la mise en œuvre avec le soutien de l'ACCOBAMS		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire
7- Évaluer la pertinence de l'intégration, dans une nouvelle base de données supervisée par des experts, de données d'observation des cétacés obtenus par la « science citoyenne » avant leur transfert dans ObisSeamap	Décision sur la pertinence de l'intégration, dans une nouvelle base de données supervisée par des experts, de données d'observation des cétacés obtenus par la « science citoyenne » avant leur transfert dans ObisSeamap		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire
8 - Mettre en œuvre des activités nationales spécifiques sur la sensibilisation du public	Mise en œuvre des activités nationales spécifiques sur la sensibilisation du public	Des activités pertinentes de sensibilisation du public sur les cétacés sont mises en œuvre dans tous les pays riverains de la mer Noire, dont certains dans le cadre de projets spécifiques (EMBLAS+, ANEMONE, etc.)	

CA 4	AMELIORER LES CAPACITES DES ORGANISATIONS ET DES EXPERTS NATIONAUX					
CA 4 a	Réseaux d'échouages fonctionnels et réponses aux situations d'urgence					
Résolutions Pe	Résolutions Pertinentes : 1.10/ 3.25/ 4.16					
Action dans	le programme de travail 2017- 2019	Résultats attendus dans le programme de travail 2017-2019	Réalisation du programme de travail 2017-2019	Etat de Réalisation		
des formations	re, dans la zone de l'ACCOBAMS, is sur les nécropsies, les ants et sur les réponses aux gence	Participants formés dans tous les Pays Parties				
2- Etablir des li diffusion des p d'échouage, af	istes (sous) régionales de participants aux réseaux fin de faciliter l'échange des notamment pour la région du sud	 Identification et synthèse des listes de diffusion sous régionales Echange régulier de l'information sur les événements d'échouages, en particulier lors de la Conférence Biennale 				
commun sur le	un protocole opérationnel es échouages, en collaboration CS et ASCOBANS	Protocole opérationnel commun mis en place		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire		
grâce à la colla	les échanges de données / tissus aboration avec les bases de tissus pertinentes	Echanges de données / tissus facilités pour des analyses à l'échelle du Bassin (une liste des banques de tissus enregistrées auprès du Secrétariat de la CITES devrait être mise à disposition)				

CA 4	AMELIORER LES CAPACITES DES ORGANISATIONS ET DES EXPERTS NATIONAUX			
CA 4 b	Capacité à utiliser la photo identification des cétacés et à entreprendre des prospections aériennes			
Résolutions Pe	rtinentes : 2.28/ 5.9			
Action dans le programme de travail 2017- 2019		Résultats attendus dans le programme de travail 2017-2019	Réalisation du programme de travail 2017-2019	Etat de Réalisation
•	e des formations sur l'utilisation entification (et des théodolites)	Experts formés dans les Pays Parties où des besoins ont été identifiés Formateurs sélectionnés parmi les Partenaires		
2- Promouvoir l'utilisation de catalogues ou de base de données en ligne de photo-ID, comme INTERCET ou des systèmes analogues à la fois en Méditerranée et en mer Noire		Diffuser l'utilisation d'INTERCET ou d'autres systèmes analogues		Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire
identification a des Parties ave l'échelle des re	équipement de photo- lux organisations compétentes le moins de capacités (basés sur venus moyens et faibles de la ale en juillet 2016)	Les Parties pertinentes ont un équipement fourni de photo-identification (appareils photos, lentilles) sous réserve de disponibilité des fonds (approcher des sociétés pour un parrainage)		

CA 4	AMELIORER LES CAPACITES DES ORGANISATIONS ET DES EXPERTS NATIONAUX				
CA 4 c	Renforcement des capacités sur d'autres questions concernant la conservation des cétacés				
Résolutions Per	Résolutions Pertinentes : -				
Action dans I	e programme de travail 2017-	Résultats attendus dans le	Déalisation du programme de trouveil 2017 2010	Stat de Déclication	
2019		programme de travail 2017-2019	Réalisation du programme de travail 2017-2019	Etat de Réalisation	
1- Identifier les gestionnaires d'aires protégées		Le personnel des aires protégées dans			
dans les habitats critiques de cétacés et		les habitats critiques de cétacés a			
faciliter les échanges entre les aires voisines		participé à des programmes			
pour suggérer de bonnes pratiques de gestion		d'échange (voyages d'étude et			
(en organisant des visites par exemple)		d'autres types de visites)			

2- Former le personnel d'Aires Marines Protégées pour se mettre à jour sur les questions de conservation des cétacés	Personnels d'Aires Marines Protégées formés sur la conservation des cétacés par les Parties	Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire
3- Promouvoir et faciliter les échanges d'expertise, tels que la participation d'experts ayant moins de connaissances dans des projets spécifiques mis en œuvre par des chercheurs expérimentés, etc .	Experts formés par la participation à des projets spécifiques	
4- Encourager les échanges entre les universités et les laboratoires pour des formations en génétique et en biologie moléculaire, dans les Pays du sud de la Méditerranée et de la mer Noire	Experts formés en génétique et en biologie moléculaire grâce à des échanges entre universités et laboratoires	
5- Organiser des sessions de formation pour les experts nationaux pour remplir les bases de données (NETCCOBAMS, OBIS-Seamap, MEDACES, Intercet,)	Experts formés aux bases de données pertinentes	

CA 4	AMELIORER LES CAPACITES DES ORGANISATIONS ET DES EXPERTS NATIONAUX				
CA 4 d	Conservation des cétacés et programmes d'études supérieures				
Résolutions Per	Résolutions Pertinentes : -				
Action dans le programme de travail 2017- 2019		Résultats attendus dans le programme de travail 2017-2019	Réalisation du programme de travail 2017-2019	Etat de Réalisation	
	es modules sur la conservation ns tous les Pays de l'ACCOBAMS	Programmes de troisième cycle avec des modules sur la conservation des cétacés	Le module a eu lieu en mars 2019 à l'Université d'Istanbul		
conservation d	modules existants sur la es cétacés dans d'autres e en arabe, en russe,)	Modules sur la conservation des cétacés disponibles dans différentes langues de l'Accord	Le module est traduit en russe		

2 5	las Dantias and addition to daile	Diffusion des modules con le	Durant de differie	
3- Encourager les Parties qui ont déjà introduit le module, à le diffuser dans d'autres		Diffusion des modules sur la conservation des cétacés dans les	Processus de diffusion en cours, notamment par l'intermédiaire des groupes consultatifs de la CDB du	
universités	e diffuser dans d'adtres	universités	BSC et du FOMLR	
CA 5			RVATION DES HABITATS CRITIQUES DES CETACES	
CA 5 a		Aires protégées pour les cétacés		
	ertinentes : 3.22/ 4.15		,	
	le programme de travail 2017- 2019	Résultats attendus dans le programme de travail 2017-2019	Réalisation du programme de travail 2017-2019	Etat de Réalisation
1 - Mettre à jour régulièrement une liste des aires contenant des habitats pour les cétacés dans la zone de l'ACCOBAMS		Listes des aires contenant des habitats pour les cétacés disponibles sur NETCCOBAMS		
2- Réviser les Habitats Critiques pour les Cétacés (CCH) ⁵ existants, en tenant compte (i) des IMMAs ⁶ candidates proposées et des Aires d'Intérêt identifiées durant le premier atelier sur l'identification des Aires Importantes pour les Mammifères Marins en mer Méditerranée, et (ii) de l'approche de gestion axée sur les menaces		Mise à jour des listes et des cartes des habitats critiques par espèces (incluant les voies de migration, les corridors biologiques, les aires de reproduction / de mise bas et d'alimentation) Identification des aires comportant des menaces similaires pour les cétacés (zones de prises accessoires, zones de harcèlement) IMMAs identifiées dans la zone ACCOBAMS Établissement de liens avec les activités du groupe Consultatif sur la Conservation de Biodiversité de la Commission de la mer Noire « BSC CBD »		

⁵ CCH: acronyme anglais Cetacean Critical Habitats

⁶ IMMA : acronyme anglais Important Marine Mammals Area

3- Diffuser des outils pour une gestion adéquate des aires incluses dans les CCH, en incluant l'évaluation de l'efficacité de la gestion et en utilisant des exemples de bonnes pratiques	Une gestion adéquate des aires incluses dans les CCH est mise en œuvre, sur la base du document ACCOBAMS « Approche spatiale de la conservation des cétacés dans la zone de l'ACCOBAMS : manuel sur l'efficacité de gestion »	Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire
4- Evaluer l'efficacité de gestion des aires protégées incluses dans des CCH en utilisant les initiatives existantes (comme les efforts de MedPAN à ce sujet)	Évaluation de l'efficacité des aires protégées pour les cétacés, principalement leur contribution à la réalisation / au maintien de l'état de conservation favorable	
5-Promouvoir l'utilisation de la Surveillance Acoustique Passive dans les AMP et dans des sites de contrôle comme un outil de suivi de l'efficacité de gestion	Utilisation de la Surveillance Acoustique Passive dans les AMP et dans des sites de contrôle	
6- Réviser et mettre à jour les outils pour une gestion adéquate des aires incluses dans des CCH, après que l'évaluation d'efficacité de gestion ait été effectuée	Document ACCOBAMS « Approche spatiale de la conservation des cétacés dans la zone de l'ACCOBAMS : manuel sur l'efficacité de gestion » mis à jour	
7-Participer activement à une alliance stratégique entre l'ACCOBAMS, la CGPM, l'UICN-Med, et le PNUE/PAM à travers le CAR/ASP, avec la collaboration de MedPAN, pour la conservation spatiale et l'utilisation durable de l'environnement marin en Méditerranée	Document sur la Stratégie de coopération conjointe	Non pertinent pour l'Unité de Coordination Sous Régionale pour la mer Noire